



POUR UNE SOCIÉTÉ CIVILE AFRICAINNE

AU CŒUR DE L'ACTION ENVIRONNEMENTALE

**CAPITALISATION DU PROGRAMME
DE PETITES INITIATIVES**

20 ANS D'APPUI POUR LA CONSERVATION
DE LA NATURE (2006 - 2025)



Capitalisation du Programme de Petites Initiatives (PPI)

**PROTÉGER
PARTICIPER
INNOVER**



GLOSSAIRE

Dans la présente brochure, les termes suivants désignent :

« Le PPI » :

Le Programme de Petites Initiatives

« OSC » :

Organisation de la société civile
(association, ONG, fondation, etc.).

CRÉDITS

Synthèse et rédaction : Andrea Haug **Coordination :** Comité français de l'UIC - Nicolas Salaün, Paul Estève et Marie Furtado **Conception graphique et réalisation :** PatteBlanche **Référence pour citation :** Comité français de l'UICN- Pour une société civile africaine au cœur de l'action environnementale - Capitalisation du PPI .Paris, France. 2025 (16 p) **Dépôt légal :** Septembre 2025 **Photos :** PPI, Choisis ta planète, Clair de Lune, Andrei Popoviciu

POUR UNE SOCIÉTÉ CIVILE AFRICAINNE

AU CŒUR DE L'ACTION
ENVIRONNEMENTALE

Depuis 20 ans, le Programme de Petites Initiatives (PPI) soutient la société civile en Afrique de l'Ouest et Centrale active dans la conservation de la nature et l'amélioration des conditions de vie locales. Lancé en 2006 par le FFEM et géré par le Comité français de l'UICN, la démarche est unique en son genre. Grâce à des subventions de 30 000 euros en moyenne et un appui de proximité, le PPI contribue à renforcer les organisations de terrain, à accroître leur légitimité dans le débat public et à soutenir l'innovation en faveur de l'environnement et du développement socio-économique.

AIDER LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ À PRENDRE RACINE

En Afrique, la biodiversité se dégrade à un rythme effréné. Les politiques publiques en matière d'environnement, si elles émergent, se doivent d'être des plus ambitieuses. Pour répondre aux enjeux majeurs du continent, la société civile a son rôle à jouer et elle est appuyée en ce sens par le Programme de Petites Initiatives (PPI).

L'ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ S'AGGRAVE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET CENTRALE

A l'échelle du continent africain, plus de 60 % de la population rurale dépend directement des biens et des services de la nature. Pour autant, les différents scénarios soulignent que les menaces sur la biodiversité continuent de s'intensifier et que l'accélération de la disparition de la vie sauvage sur la terre comme dans les océans se poursuit à un rythme alarmant. D'année en année, les indicateurs environnementaux disponibles confirment une dégradation continue de l'état de la biodiversité, notamment en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, qui abritent certains des écosystèmes les plus riches du monde (forêts tropicales, zones humides, etc.). Ces conséquences sont majeures sur l'humanité et il apparaît de plus en plus urgent de stopper l'érosion de la biodiversité qui met en danger les conditions de vie et de développement des populations.

DES POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES À ENCOURAGER

Depuis les années 2000, les questions environnementales en Afrique ont pourtant pris une place croissante dans les débats publics. La plupart des États africains se sont en effet dotés de politiques publiques environnementales et de stratégies d'action. Malgré ces démarches, les instruments publics pour la protection de la biodiversité restent encore peu efficaces face à l'extinction des populations animales et à la surexploitation des ressources naturelles.

UNE SOCIÉTÉ CIVILE EN DÉVELOPPEMENT

Au regard de la sensibilité croissante des citoyens africains aux questions environnementales, le nombre d'Organisations de la société civile (OSC) a considérablement crû ces dernières années et des initiatives locales issues d'acteurs indépendants (ONG, associations et autres groupements) sont nées. Récentes et peu expérimentées sur le plan technique, financier ou en matière d'influence politique, ces OSC requièrent un appui adapté pour renforcer leurs actions de terrain et leur collaboration avec les services publics. C'est tout l'objet du PPI depuis une vingtaine d'années.

LE PPI NOURRIT LE TERREAU D'UNE SOCIÉTÉ CIVILE INNOVANTE

Le PPI soutient directement les organisations de la société civile africaine engagées dans la protection de la nature. Il contribue à renforcer leur professionnalisation et leur influence sur les enjeux environnementaux, tout en finançant des projets de terrain qui favorisent la préservation de la biodiversité, la lutte contre le changement climatique et l'amélioration de la gouvernance territoriale, au bénéfice durable des communautés locales.

DES EFFORTS COLLECTIFS QUI PORTENT LEURS FRUITS

Après 20 ans d'existence, 8 organisations sur 10 soutenues par le PPI sont toujours en activité. Le programme répond qualitativement aux priorités locales des pays d'intervention en matière de conservation de la biodiversité, de consolidation des compétences et de développement économique local. Les projets financés atteignent sur le terrain des résultats satisfaisants à très satisfaisants et ce, malgré de multiples obstacles, qu'il s'agisse de contextes sécuritaires complexes ou de crises sanitaires telles que la pandémie de Covid-19. Une preuve de l'efficacité du PPI mais aussi de la résilience des organisations locales. En 2025, le PPI entame sa 7^e phase pour une période de 5 ans.

DES SOLUTIONS D'ACCOMPAGNEMENT QUI S'ÉTOFFENT

Désormais, plusieurs modalités de financement existent. D'abord, un guichet « nouveaux partenaires » pour permettre aux nouvelles OSC émergentes, cœur de cible du PPI de démarrer. Il est complété par un guichet de financement « partenaires historiques » pour poursuivre l'accompagnement et la montée en puissance des OSC reconnues. Pour relever les grands défis globaux (changement climatique, sécurité alimentaire, développement socio-économique...) tout en préservant la biodiversité, le PPI inscrit également son action dans la promotion des Solutions fondées sur la Nature et la restauration de la nature. Pour renforcer son ambition par rapport à la structuration des organisations, un Fonds d'Appui au Développement Organisationnel (FADO) est désormais mis à la disposition des partenaires historiques du PPI, tandis qu'un guichet dédié aux réseaux d'OSC permettra de valoriser les dynamiques partenariales en faveur de la protection de la nature.

QUELQUES RÉSULTATS DU PPI



* Filières : produits forestiers non-ligneux, manioc, cacao, karité, apiculture, plantes médicinales, héliciculture, élevage porcin, balanités (dattier sauvage), maraîchage, sylviculture.



LE PPI EN CHIFFRES



Lancé en
2006

20 ans d'ancienneté



Sur 28 PAYS
d'Afrique de l'Ouest et centrale
dont Cap-Vert, Bénin, Cameroun, etc.



Géré par le Comité français de
L'UICN (Paris)



19,7
millions d'euros
de subvention dont 57 %
directement versées aux OSC

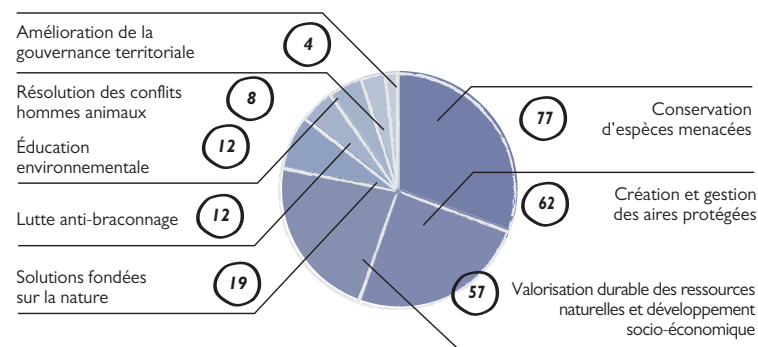


326
projets portés
par 214 OSC



32 000
euros par projet
de subvention moyenne

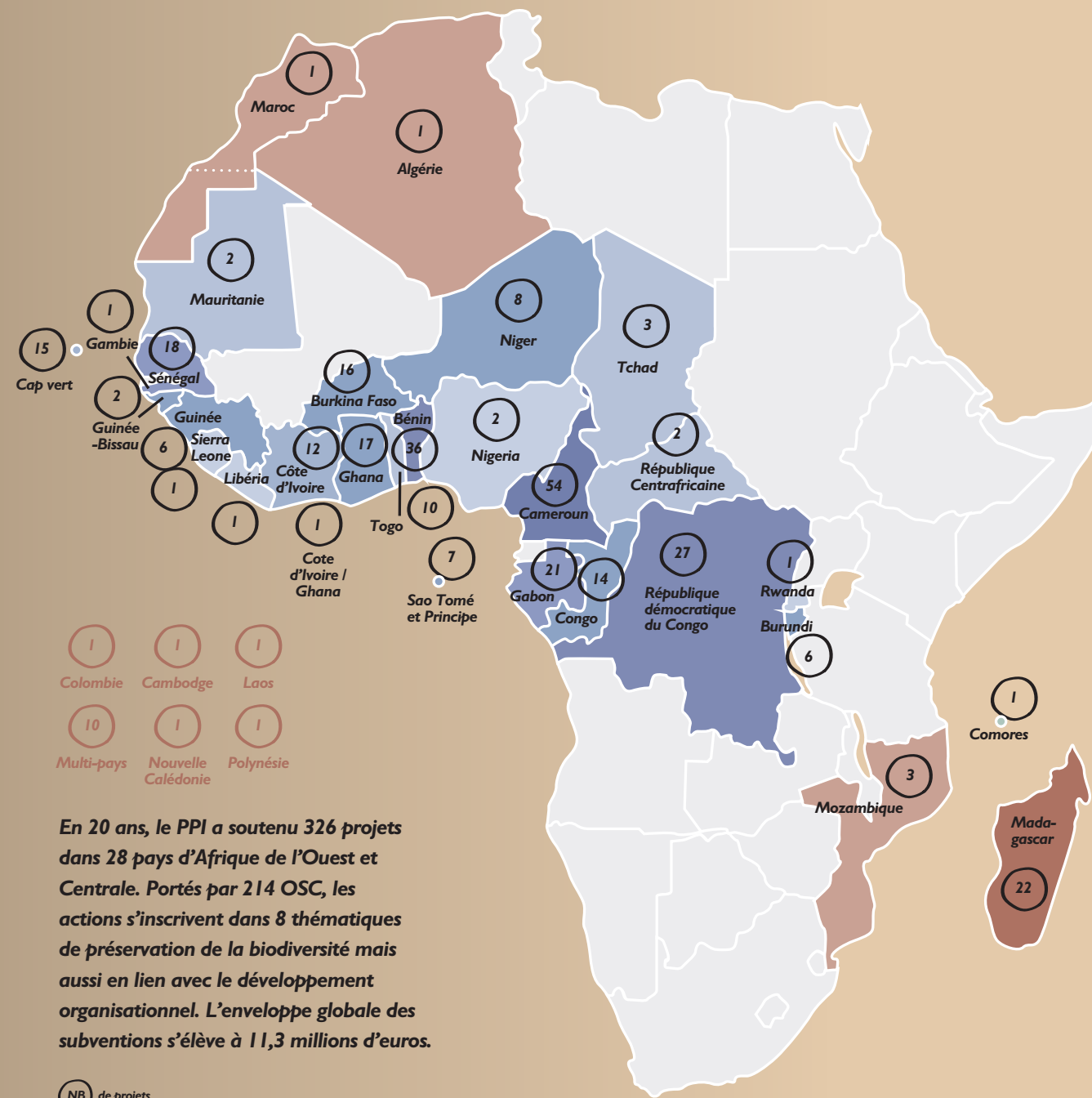
THÉMATIQUES



*chiffre = nombre de projet
concerné par la thématique

» TERRITOIRES

ATLAS DU PPI



En 20 ans, le PPI a soutenu 326 projets dans 28 pays d'Afrique de l'Ouest et Centrale. Portés par 214 OSC, les actions s'inscrivent dans 8 thématiques de préservation de la biodiversité mais aussi en lien avec le développement organisationnel. L'enveloppe globale des subventions s'élève à 11,3 millions d'euros.

(NB) de projets



*plus la couleur est marquée, plus les projets sont nombreux

Ces pays correspondent à la phase PPI 1 et PPI 2 (2006 - 2011) car depuis 2011 le PPI ne concerne que l'Afrique de l'Ouest et Centrale.

UN PROGRAMME AU PLUS PRÈS DE L'HUMAIN

STIMULER LE POTENTIEL

Favoriser l'émergence des toutes jeunes structures pleines d'énergie et d'idées pour la nature passe en premier lieu par l'acquisition de leurs premières subventions. Pour ces organisations, ces aides représentent bien plus qu'un coup de pouce financier. Leur créativité et leur dynamisme étant reconnus dans leur pays, leur motivation et leur assurance s'en trouvent décuplées.

CULTIVER LA BIENVEILLANCE

Pour aider les OSC à pérenniser leur engagement, le PPI place l'humain au cœur du dispositif. Dans chaque projet, il instaure une relation de confiance via des rencontres régulières avec les partenaires. Si nécessaire, le PPI travaille avec de jeunes leaders qui se font le relais des populations locales. Conscientes de l'aspect non durable de certaines de leurs pratiques, elles aspirent souvent à des alternatives plus respectueuses de la nature et veulent contribuer aux solutions.

AFFINER LES SAVOIRS

C'est dans ce climat de transparence et de proximité que les organisations bénéficient d'un accompagnement sur mesure. Il concerne autant la mise en oeuvre du projet que le développement de la structure. Le « label PPI » représente pour les OSC un gage de sérieux et généralement un sésame pour d'autres sources de financement à venir.

PRÔNER LE DIALOGUE

Toutes ces démarches ne sauraient réussir sans une synergie de qualité, que ce soit entre les coordinateurs des programmes et les OSC ou entre le PPI et ses partenaires, comme les autorités publiques. Enfin, l'échange de bonnes pratiques entre les pairs et l'appui à la construction de réseaux de praticiens sont aussi une composante forte du PPI.

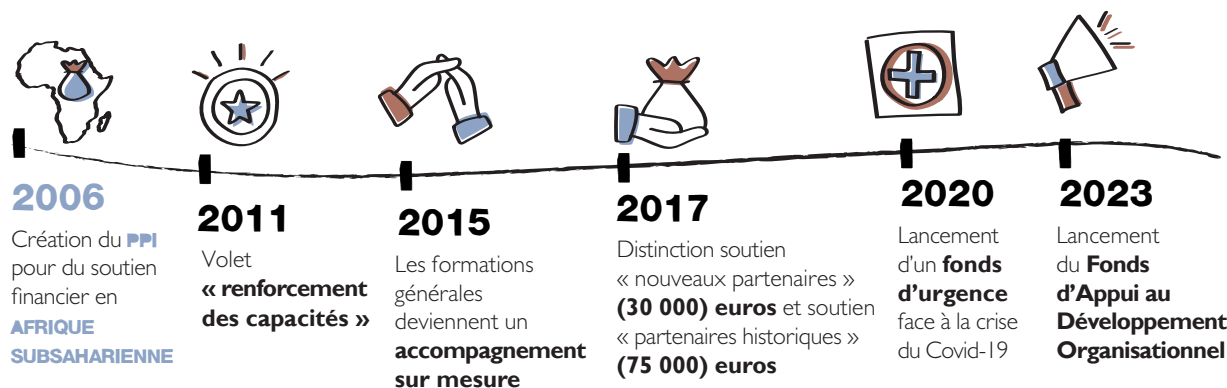


LE CREDO PPI

**LA SPÉCIFICITÉ DU PPI
DEMEURE DANS SON ACTION
PRÉCISE ET SPÉCIFIQUE DE
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS
ET DANS UN ACCOMPAGNEMENT
PROGRESSIF ET ADAPTÉ DES
OSC EN VUE DE LES GUIDER
VERS LEUR AUTONOMIE POUR LA
CONSERVATION DE LA NATURE.**

UN PROGRAMME ÉVOLUTIF

POUR APPUYER LA MONTÉE EN PUISSANCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

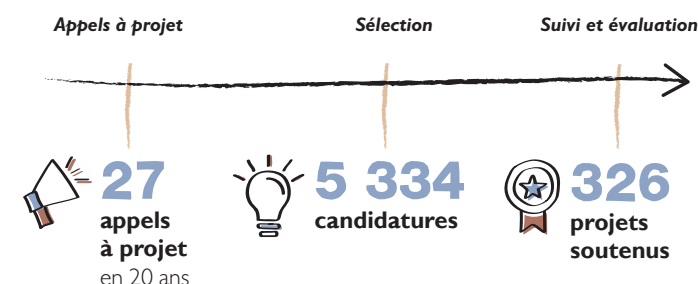


L'ACCOMPAGNEMENT S'ADAPTE AUX SPÉCIFICITÉS DE CHAQUE OSC

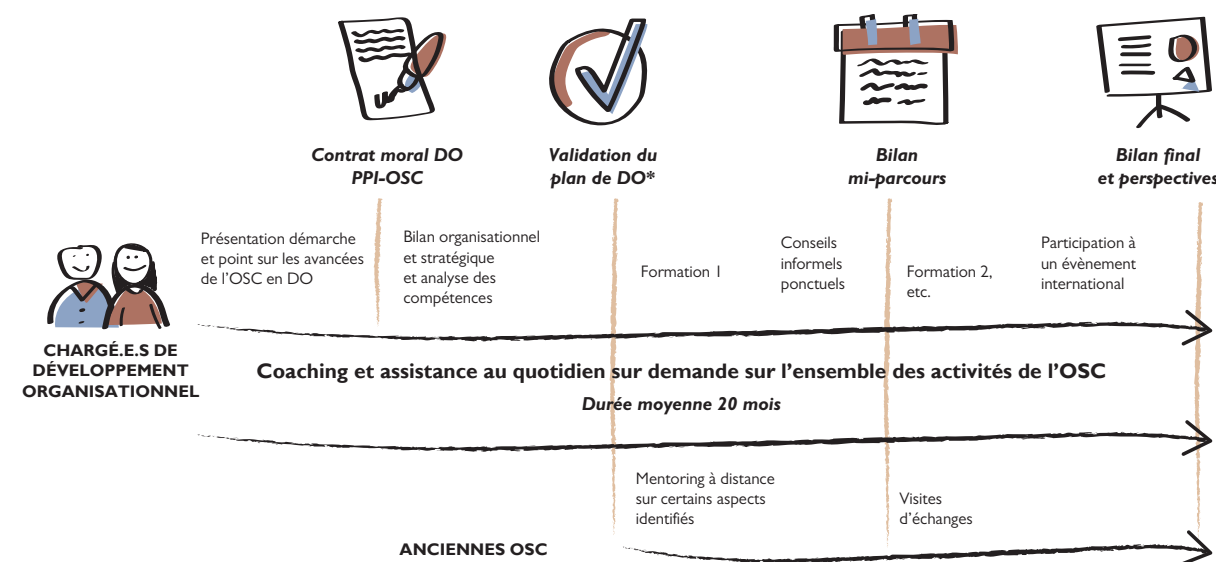
Pour aider les organisations à réussir dans leurs actions de terrain et d'influence politique, le PPI fournit des appuis financier, technique, organisationnel et stratégique. Sur la base d'un diagnostic pointant les besoins particuliers, un plan d'apprentissage sur mesure et un coaching individualisé sont déployés. À la sortie du parcours PPI, le lien est maintenu et l'accompagnement poursuivi de manière plus distante.



CYCLE DU PROJET



PLAN D'APPRENTISSAGE



DO : développement organisationnel

LES OSC DÉTIENNENT LES CLÉS VERS DES SOLUTIONS DURABLES

LA PRISE DE CONFIANCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Avec un premier financement, les OSC peuvent démontrer leur valeur auprès des communautés locales et des partenaires institutionnels. Mais pour que l'appropriation des projets par la majorité des acteurs concernés soit durable, les organisations sont encouragées tout au long de leur parcours PPI à libérer leur réflexion et à exprimer leur potentiel unique. À cette fin, le rôle d'accompagnateur des coordinateurs est fondamental : ils aident les OSC à cerner les problématiques, dans les contextes qu'elles seules peuvent appréhender, et à élaborer des réponses adaptées. Avec des budgets limités, les organisations font preuve d'ingéniosité pour répondre au mieux aux besoins identifiés. Cette implication ancrée dans la réalité locale est indispensable pour obtenir le consentement des populations impliquées au plus tôt dans les initiatives.

L'ACTION DE PLAIDOYER POUR LA BIODIVERSITÉ

Grâce à leurs résultats concrets sur le terrain, les acteurs de la société civile bénéficient d'une reconnaissance croissante dans leur pays et, pour les plus anciens, d'une légitimité accrue auprès des autorités nationales. Cet ancrage institutionnel constitue un levier essentiel de pérennisation, en leur permettant d'intégrer les dispositifs nationaux de conservation et de développement local. Un appui spécifique est apporté aux OSC les plus expérimentées pour renforcer leurs initiatives de plaidoyer, tandis que les autres sont progressivement sensibilisées à leur rôle politique. Le PPI a également facilité leur participation au dialogue mondial sur la conservation, à travers leur intégration aux événements internationaux comme les COPs biodiversité et les Congrès Mondiaux de la Nature de l'UICN. Ainsi, la société civile des pays appuyés se structure peu à peu et contribue de manière croissante à influencer le débat public autour des enjeux environnementaux du continent africain.

“

LE PPI NOUS A APPUYÉ AFIN QUE L'ON SOIT RECONNU OFFICIELLEMENT PAR LE MINISTÈRE. [...] EN 2024 ON A RÉINTRODUIT LE DOSSIER AUPRÈS DU MINISTRE ET PUIS ÇA A FINALEMENT FONCTIONNÉ AVEC LE MINISTÈRE DES FORÊTS.

Xavier NDJAMO - TUBE AWU, Cameroun



RENATURA CONGO, UNE ASSOCIATION HISTORIQUE INSPIRANTE

Créée au Congo-Brazzaville en 2005, Renatura Congo agit pour la préservation des tortues marines et de leur habitat. Parmi les premières soutenues par le PPI, l'OSC reflète aujourd'hui le succès du programme : dotée d'un premier soutien de quelques milliers d'euros, la structure gère à présent d'importants projets financés par des fonds européens. Acteur national de référence de la conservation de la biodiversité, l'association s'engage à son tour dans la professionnalisation des OSC locales.

LES OSC PARTAGENT LES SAVOIR-FAIRE POUR AVANCER ENSEMBLE

SE CONNECTER POUR SE RENCONTRER

En rejoignant le PPI, chaque organisation intègre un réseau de praticiens de sa région ou partageant une même problématique. Fortes de cette appartenance, les OSC apprécient échanger avec d'autres acteurs sur les usages, les contacts, les actualités, etc. Cette « capitalisation par les pairs » des bonnes pratiques contribue à enrichir les savoirs et les compétences.

REMONTER LA DEMANDE AU PPI

Ces réseaux et communautés représentent aussi une source de retours d'expérience utile à l'amélioration des PPI. Pour catalyser les efforts pour la protection de la nature, les programmes se doivent en interne, entre PPI, et avec les partenaires, de promouvoir toujours plus les dialogues transversaux autour des méthodologies, des stratégies ou encore des technologies qui fonctionnent.



Le PPI co-anime avec des partenaires des présentations à distance d'initiatives pour disséminer de nouvelles idées et créer de nouveaux ponts.

“

L'ONG SEKAKOH, QUI TRAVAILLE À LA CONSERVATION DES GRANDS SINGES AU CAMEROUN, A REJOINT L'ALLIANCE POUR LA CONSERVATION DES GRANDS SINGES EN AFRIQUE CENTRALE (A-GSAC) CRÉÉE EN 2015. LE PPI A ÉTÉ UN MOTEUR POUR NOUS TOUS POUR LA CONSTRUCTION DE CETTE PLATEFORME.

Denis NYUGHA / SEKAKOH, Cameroun

LES OSC DIFFUSENT LEURS IDÉES :

- **La caravane de l'apiculture (2015)** : apprentissage par les pairs d'une apiculture durable entre 6 associations d'Afrique de l'Ouest.
- **L'application Siren** : adapter cette application mobile de suivi participatif Cameroun à celui des gorilles en RDC.
- **Gestion des « Réserves Naturelles volontaires »** : diffusion des bonnes pratiques de création et gestion des aires protégées communautaires en Côte d'Ivoire entre YVEO et ACB-CI.
- **Cartographie participative** : diffusion de la méthodologie de cartographie participative combinant méthode conventionnelle et l'auto-suivi GPS des communautés locales et le SIGPR créé par l'organisation NADA au Gabon.

LES OSC LIBÈRENT LEURS FORCES D'ACTION EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

TESTER UN PREMIER PROJET

Dans leur grande majorité, les OSC partenaires du PPI estiment qu'il répond très bien à leurs attentes. D'abord parce que le programme leur permettent de mettre en œuvre un premier projet, malgré leur petite taille et parfois l'absence de projets passés. Ensuite, le PPI les aide à se consolider afin d'inscrire leur action dans la durée.

AVEC UN PROGRAMME SUR MESURE

Si la taille et la durée des financements sont parmi les premières limites du PPI, les conditions d'accès, les procédures administratives simplifiées et les accompagnements techniques proposés sont perçus comme très positifs.

POUR UNE EXPÉRIENCE FRUCTUEUSE À LONG TERME

En démarrage de parcours, les OSC labellisées « PPI » préparent déjà d'autres demandes de financement auprès d'autres bailleurs de fonds. Elles se disent en outre engagées durablement avec les autorités locales de la conservation. Ainsi, leur travail effectué avec l'appui du PPI contribue à l'évolution du cadre réglementaire de la préservation de la biodiversité.

“

LE PPI INTÈGRE PLEINEMENT LE DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL COMME UN ÉLÉMENT CRUCIAL DU RENFORCEMENT DES OSC.

Mamadou KARAMA - AGEREF, Burkina Faso

“

SI NOUS N'AVIONS PAS ÉTÉ ACCOMPAGNÉS PAR LE PPI, NOUS N'AURIONS PAS OBTENU DE COFINANCEMENTS. LORS DE LA PHASE DE SÉLECTION, NOUS N'AVIONS AUCUN PARTENAIRE FINANCIER, MAIS LE PPI NOUS A MIS EN RELATION AVEC DES CONTACTS STRATÉGIQUES.

Savana NNANG OBIANG - NADA, Gabon

LE PPI COLLABORE AVEC D'AUTRES PARTENAIRES

Pour augmenter le succès des OSC en faveur de la préservation de la biodiversité, le PPI, dans le cadre de sa 5^e et 6^e phase (2017 -2025) a développé un partenariat avec d'autres bailleurs (CEPF, UICN NL, UICN PACO, Noé...). La collaboration a permis d'accroître les périmètres financiers, thématiques et géographiques du programme et de partager des approches et outils.

LES OSC CHEMINENT AVEC LE PPI VERS LEUR PLEINE MATURITÉ

L'apprentissage est l'un des fers de lance du PPI. Cet appui concerne le projet, mais aussi la professionnalisation de la structure. Pour aider à mettre au jour la vision intrinsèque de l'OSC.

UNE RELATION DE PROXIMITÉ AVANT MÊME D'ÊTRE SÉLECTIONNÉ

Si chaque organisation a la possibilité de se faire accompagner par un coordinateur durant son parcours PPI, elle peut également l'être en amont de sa sélection et à sa sortie du programme. Les apports concernant la gestion financière, l'élaboration de projet ou encore la planification stratégique sont particulièrement utiles. En dépassant les seuls objectifs de conservation via ce « coaching organisationnel », les OSC apprennent à fonctionner avec efficacité et s'épanouissent par l'expérience graduellement acquise.

DES FORMATIONS À LA CARTE

Les plans d'accompagnement soigneusement élaborés pour chaque bénéficiaire sont immédiatement mis à profit pour améliorer les capacités organisationnelles, managériales et stratégiques de la structure ainsi que l'encadrement technique et administratif des projets. Il en résulte une maturation des projets qualitative et durable très appréciée. Ainsi, la majorité des OSC estiment que le PPI répond à leurs attentes en matière d'accompagnement organisationnel. La mise en place de plans stratégiques correspond à leur vision à long terme.

“

JE TROUVE QUE LE PPI EST TRÈS UTILE DANS LE SENS OÙ ILS NE VONT PAS JUSTE DONNER DE L'ARGENT POUR FINANCER LES PROJETS DE CONSERVATION, MAIS ILS VONT AUSSI AIDER À FAIRE GRANDIR L'ASSOCIATION (...) ET LEUR AIDE NOUS A ÉTÉ TRÈS UTILE POUR REPENSER NOS IDÉES ET EN TIRER LE MEILLEUR.

Caleb OFORI BOATENG - HERP, Ghana



LE PPI S'INSPIRE DE LA PSYCHOLOGIE DU CHANGEMENT

Désormais, l'accompagnement PPI porte également sur des aspects relatifs à la psychologie du changement et au positionnement politique des OSC dans leurs contextes spécifiques. Le programme cherche aussi à les aider à mieux appréhender les dimensions psychologiques et contextuelles des bénéficiaires de leurs projets et ce, pour accompagner plus finement ces acteurs essentiels du changement au sein des territoires. Ce sont des approches que les coordinateurs appliquent dans leur relation avec les OSC. Selon Thomas Bacha, chargé de développement organisationnel du PPI en Afrique centrale, « **depuis le démarrage de nos activités de renforcement des capacités en 2011, mon souci a toujours été de chercher un positionnement de facilitateur de la réflexion de nos partenaires, plus que d'expert apportant des solutions toutes faites, notamment techniques, aux problématiques de terrain ou de fonctionnement associatif de nos partenaires. Personne n'est mieux placé que ces acteurs pour identifier les freins à leur progression.** »

ALLER PLUS LOIN DANS LA DURABILITÉ

In fine, les objectifs de l'accompagnement PPI sont la pérennisation des actions de protection environnementale au travers de la consolidation des OSC qui les mènent. Un défi pas toujours aisé à relever, après un accompagnement de 20 mois en moyenne. En sortie de programme, les efforts doivent converger en vue de renforcer la durabilité des organisations.

POURSUIVRE LA PROFESSIONNALISATION

Une organisation a toutes les chances de réussir son lancement avec l'investissement initial d'un dirigeant ou d'un noyau dur de fondateurs engagés et parfois même visionnaires. Ils doivent néanmoins rapidement bâtir une équipe plus étoffée en capacités organisationnelles pour assurer sa pérennité en cas de changement de leadership. Ces personnes doivent être compétentes et correctement rémunérées pour éviter le turn-over, frein au développement de la structure.



PÉRENNISER LES FINANCEMENTS AU-DELÀ DU PPI

Le PPI encourage les partenaires à planifier et à mobiliser des fonds auprès d'autres donateurs et ce, dès le démarrage des projets afin qu'une continuité des actions puisse se faire.

DÉVELOPPER LES ALLIANCES ENTRE OSC

La mise en relation des OSC entre elles est également un facteur de collaboration (souvent plus que de compétition) car des opportunités peuvent être partagées et des stratégies communes, mises en place. Si cela s'avère pertinent, des partenariats peuvent également s'effectuer avec le secteur privé pour des expertises, des études d'impact, le co-développement de filières plus écoresponsables, etc.

PORTER LA PAROLE CITOYENNE

Pour préserver la biodiversité, tout ne repose pas sur les moyens financiers et les réponses techniques. Les organisations de la société civile peuvent être des courroies d'entraînement pour mobiliser les citoyens dans leurs changements de comportement. Elles ont donc la possibilité de jouer une fonction de « porte-parole local » - parfois national - de l'effort collectif et voient l'intérêt à cultiver ce positionnement de façon permanente.

PARTAGE DE BONNES PRATIQUES

RETOUR D'EXPÉRIENCE OSC

Faire preuve de clairvoyance sur ses besoins

pour bénéficier d'un meilleur accompagnement et s'atteler à corriger les points de faiblesse au fur et à mesure du programme.

Développer ses propres capacités organisationnelles dont ses ressources humaines, ses capacités de gestion administratives et financières tout en nourrissant une vision et des valeurs partagées guidant l'organisation.

Penser très tôt à la pérennisation de sa structure,

à tous les niveaux, pour qu'elle perdure au-delà du départ de son fondateur, de la fin du financement ou de sa sortie du programme.

Diversifier les sources de financement pour éviter une relation de dépendance vis-à-vis du bailleur et chercher des modes de financement complémentaires aux projets (vente de produits, organisation d'événements, mécénat, dons, écotourisme, etc.)

Accepter le temps nécessaire pour se former, se renforcer et faire mûrir sa stratégie, ses équipes et ses solutions à moyen et long termes : co-construire une société civile pour obtenir un changement de paradigme nécessite la mise en place de partenariats durables qui répondent à des logiques que les OSC doivent avoir réfléchies et choisies.

RETOUR D'EXPÉRIENCE PPI

Miser sur les organisations locales

qui ont des capacités d'adaptation, de compréhension des réalités de terrain et donc un potentiel de solutions que n'ont pas forcément les plus grandes.

Investir sur ces petites OSC réactives, souples, résilientes et apprendre à les faire grandir tout en restant à taille humaine pour qu'elles deviennent des acteurs plus légitimes dans leur pays et incitatives pour des répliques sur d'autres territoires.

Se positionner en facilitateur de démarche initiée par les OSC

qui sont de véritables partenaires de la conservation de la biodiversité.

Offrir des modalités de financement (montant et durée) adaptées aux besoins des OSC et accompagner leur montée en puissance.

Encourager le réseautage entre bénéficiaires pour le partage de connaissances ;

il permet aux acteurs d'optimiser leur gouvernance et leurs stratégies autour de communautés de pratiques, de faire écho aux multiples petites initiatives auprès des politiques, et à travers cela, d'influencer davantage les débats à large échelle pour une réponse collective aux problématiques environnementales.

“

**LA FORCE DU PPI EST DE
POUVOIR IDENTIFIER DES
ORGANISATIONS AU NIVEAU
LOCAL EN AFRIQUE CENTRALE
ET DE L'OUEST ET DE LES
ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN
POUR UN IMPACT DURABLE
SUR LA CONSERVATION
DE LA NATURE.**

Malika DREYFUSS,
Fondation Hans Wilsdorf

“

**L'ANCRAGE LOCAL EST LA
VÉRITABLE FORCE DU PPI.
L'ENRACINEMENT DES ACTIONS
SOUTENUES DANS LES SAVOIRS,
LES BESOINS ET LES CHOIX DES
COMMUNAUTÉS EST GAGE DE
PÉRENNITÉ. PAR AILLEURS, CE
SOUTIEN AUX DYNAMIQUES LOCALES
LÉGITIME INCONTESTABLEMENT
L'AMBITION DE PROTECTION DE LA
BIODIVERSITÉ ET DES ÉCOSYSTÈMES
DE CES TERRITOIRES, CAR
CELLE-CI NE RELÈVE PAS D'UNE
VISION « NÉOCOLONIALE » IMPOSÉE
DE L'EXTÉRIEUR MAIS RÉPOND AUX
ASPIRATIONS DES POPULATIONS QUI
Y VIVENT.**

Nicolas ROSSIN,
Fonds Français pour
l'Environnement Mondial

www.ffem.fr

“

**L'UN DES PRINCIPAUX
ATOUTS DES ORGANISATIONS
NATIONALES TIENT À
LA LÉGITIMITÉ DONT
ELLES BÉNÉFICIENT AUPRÈS
DES CITOYENS ET DES
AUTORITÉS, CE QUI LEUR
PERMET DE PORTER DES
SOLUTIONS CRÉDIBLES
ET ADAPTÉES AUX ENJEUX
ENVIRONNEMENTAUX
ET SOCIAUX.**

Nicolas SALAÛN,
Comité français de l'UICN

www.uicn.fr

“

**LA FORCE DU PPI,
C'EST CET ACCOMPAGNEMENT
DE PROXIMITÉ, SUR MESURE.
CHAQUE ORGANISATION REÇOIT
UN ACCOMPAGNEMENT QUI LUI
EST PROPRE.**

Xavier NDJAMO,
Tube Awu Cameroun
partenaire du PPI depuis 2018

<https://tubeawu.org/>

Pour aller plus loin :

Film de Capitalisation - Réalisation : Eric Mounier
Pour une société civile africaine au cœur
de l'action environnementale

Film des 20 ans du PPI - Réalisation AFROTO :
20 ans du PPI au Sénégal

AVEC LE SOUTIEN HISTORIQUE DU FFEM



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL



PPI

www.programmeppi.org

**PROTÉGER
PARTICIPER
INNOVER**